



## PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 30 JUIN 2022 A 20H45

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Sylvain GONDET, Sylvain MARSY et Melaine GUILLOU.

**Etaient présents :** Laurence DUPONT, Julie MIFSUD, Melaine GUILLOU, Jessie HERNANDEZ, Sylvain MARSY, Chantal RAPIN, Jennifer SIMONET, Aude DUHAMEL, Sylvain GONDET, Joël DE AMORIM.

**Etaient représentés :** /

**Etaient excusés :** Clément VALERIO

**Etaient absents :** /

M. Melaine GUILLOU, M. Sylvain GONDET et M. Sylvain MARSY, en qualité d'animateurs du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, constatent le quorum atteint, ouvrent la séance du Comité de quartier et désignent M. Sylvain MARSY aux fonctions de secrétaire de séance.

### **TRAITEMENT DU COURRIER**

Pas de courrier reçu.

### **APPROFONDISSEMENT DES IDEES EMISES EN SEANCE DU 02/06**

Rappel des 3 pistes de travail retenues en priorité lors de la séance du 02/06 :

- créer les conditions de l'animation de la vie de village : aménagement des places et abords des fours (voire de l'intérieur des fours) permettant de tenir des événements collectifs, un café associatif, une scène éphémère... en tenant compte de ce qui a déjà été fait (notamment à Viallard où le lieu est déjà aménagé de façon jugée satisfaisante)
- travailler sur le « patrimoine vivant » : plantations, vergers, prairies, jardins partagés
- impulser la création d'une journée de quartier pour rassembler les habitants dans un moment convivial, favoriser l'échange, et l'émergence d'actes collectifs (don, troc, partage de savoirs-faire, jeux..).

Exemple est donné avec les manques et besoins ressentis pour les abords du four du Moulet :

- x aucun espace plat existant autour du four : rend compliqué la simple possibilité de poser une table ;
- x abords de la place du four et de la place du Coudis peu accueillants, espace très routier avec des voies qui ne servent à rien (exemple tour du four).
- x pas d'espace dont l'usage pourrait être mixte / adaptable à des usages multiples (buvette, scène, exposition...)
- ✓ disposer d'un espace plat et modulable à proximité du four

- ✓ constituer une zone où les enfants (et les adultes) puissent déambuler ou rester librement, hors des voies de passage voiture
- ✓ plus d'arbres, plus de végétal
- ✓ identifier le lieu (signalétique, jalonnement, « décoration »)
- ✓ contenir le stationnement et pacifier la circulation auto
- ✓ soigner les abords (ex : dépôt de gravats sur la parcelle 189)

Les participants ont identifiés des lieux où des aménagements pourraient être imaginés (**cf. plans en annexe**) :

MOULET	<p>5 lieux :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. le four de Moulet</li> <li>2. bande enherbée devant le terrain multisports</li> <li>3. bande enherbée au-dessus du lavoir</li> <li>4. terrain de pétanque et abords</li> <li>5. abords de la fontaine rue des Feuillades</li> </ol> <p>+ 2 intersections dangereuses (non respect priorité à droite) : route de la Coussedière avec chemin du Chapelet et rue des Feuillades</p>
LA COUSSEDIERE	<p>3 lieux :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. place (table pique-nique, fontaine)</li> <li>2. abords du verger</li> <li>3. ancien « terrain de pétanque » à côté du four</li> </ol> <p>+ sortie de virage dangereuse côté route de Rochevert</p>
VIALLARD	- entrée et sortie du village (dangereux, vitesse excessive)

### **Méthode de travail définie pour la suite :**

Pendant l'été, chacun réfléchit individuellement à des idées sur une ou plusieurs des zones listées ci-dessus (**cf. plans en annexe**).

Méthode libre, par exemple :

- dessiner sur les plans ci-joints,
- rechercher des photos de lieux inspirants (ex : aménagement de Riom entre le centre-ville et le lycée Pierre-Joël Bonté)
- autres ...

Ces idées seront rassemblées et partagées collectivement lors de la prochaine séance.

### **AVANCEMENT DU PROJET DE ZONE DE RENCONTRE DE L'ÉCOLE**

- Le devis pour les marquages colorés au sol est en cours par la municipalité. Des difficultés pour trouver des couleurs adaptées et qui tiennent dans le temps. L'entreprise recommande jaune-ocre et rouge-brun.

**Le comité de quartier rappelle qu'il tient à ce qu'il y ait 3 couleurs distinctes et vives dans toute la mesure du possible.**

- Interdiction de tourner à droite pour les poids lourds sur la route de la Coussedière depuis la RD19 en venant de la Plaine : une solution a été trouvée par la police municipale pour réaliser cette interdiction tout en autorisant la manœuvre pour les engins agricoles et les transports scolaires.
- Les bacs végétalisés sont pour le moment en suspens pour des questions d'équilibrage des moyens déployés entre les propositions des différents comités de quartier. Cela pourra être déployé par la suite, en fonction des disponibilités budgétaires (reliquats potentiels de fin d'année).
- Nécessité d'anticiper les possibilités de communication sur cette réalisation : une campagne photo serait nécessaire. Laurence Dupont indique que cela peut être fait par le service communication de la mairie.

### **RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION**

En l'absence de candidats pour intégrer le groupe d'animation, celui-ci est prolongé à l'identique jusqu'à la rentrée de septembre au moins.

### **MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES**

**Prochaine réunion le jeudi 22 septembre à 20h45.**

Lieu : ATTENTION **four de Viillard**

Ordre du jour :

- traitement du courrier reçu (*si nécessaire*)
- avancement du chantier zone de rencontre
- mise en commun des idées sur les lieux identifiés
- **renouvellement du groupe d'animation.**

### **INFORMATIONS**

L'ordre du jour étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 22h20.

Les animateurs du comité de quartier

1. Four de Moulet – Place du four - Place du Couddy

MOULET



2. Terrain multisport / Aire de jeux

MOULET



Échelle 1: 675

0 — 10 m

3. Abords du lavoir

MOULET



Échelle 1 : 675

0 — 10 m

#### 4. Terrains de pétanque & abords

MOULET



Échelle 1 : 533

0 ——— 10 m

5. Fontaine rue des Feuillades

MOULET

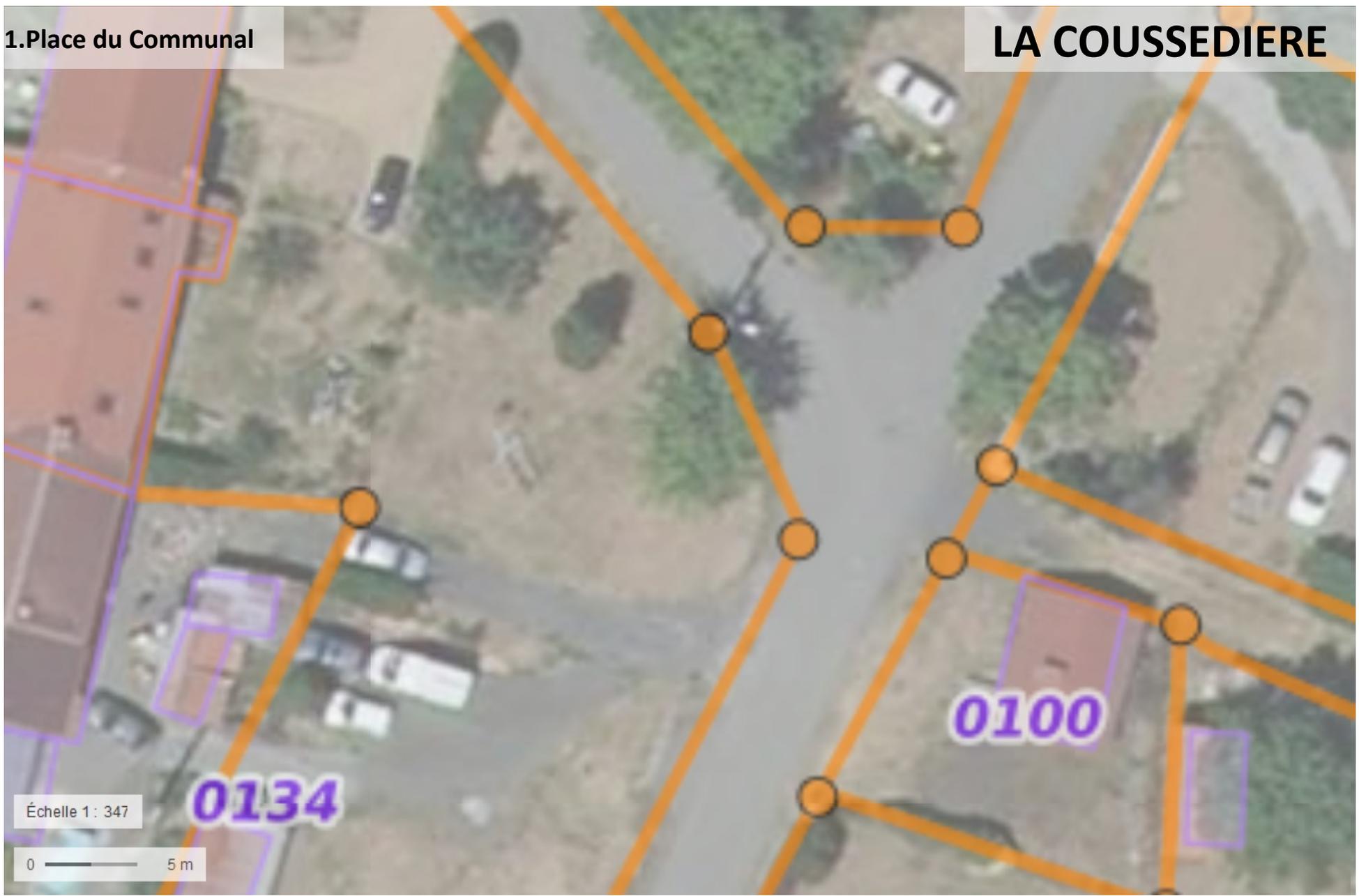


Échelle 1 : 378

0 ——— 5 m

# LA COUSSEDIERE

1. Place du Communal

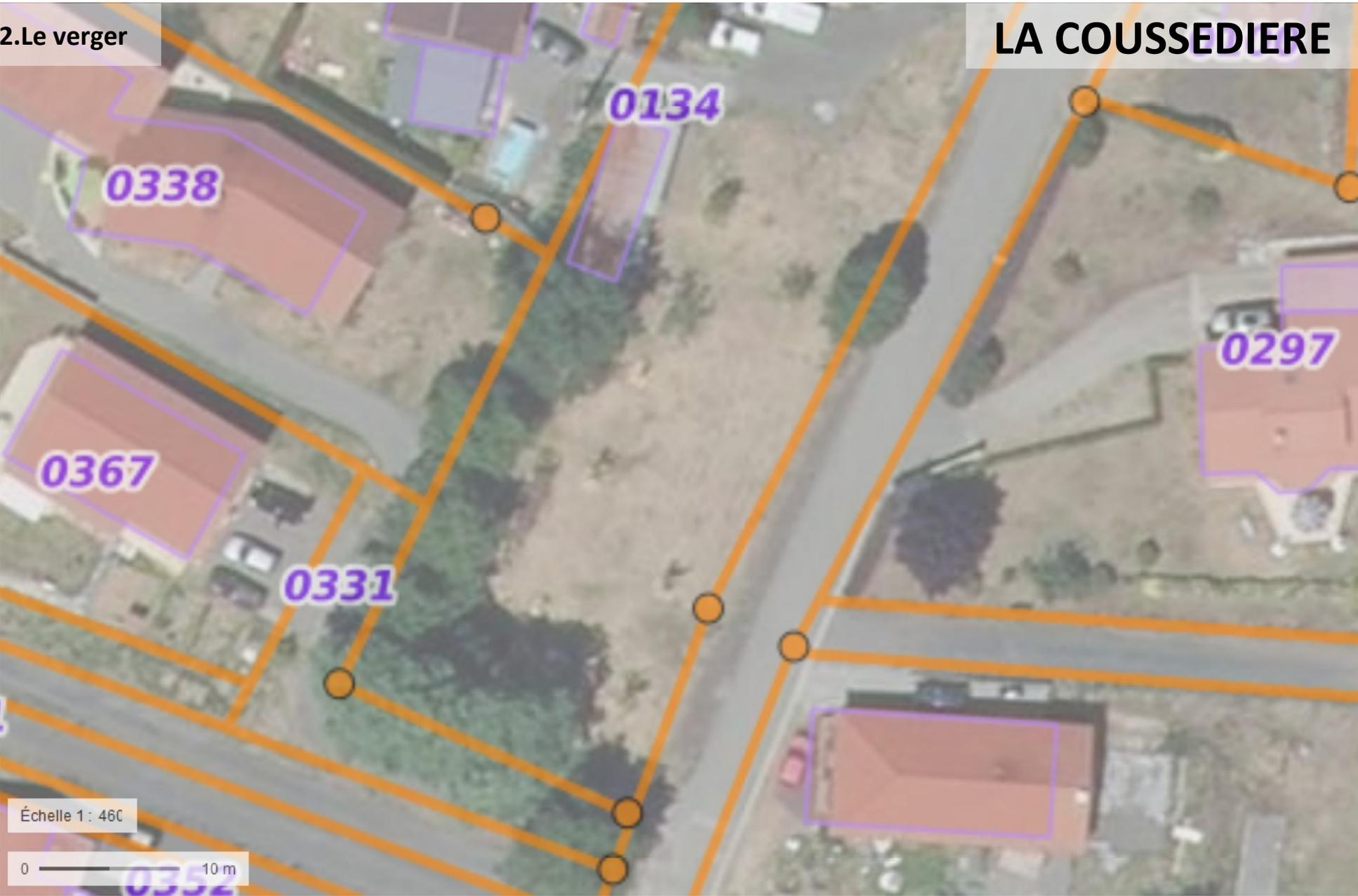


Échelle 1 : 347

0 — 5 m

# LA COUSSEDIERE

2. Le verger



3.Four de la Coussedière

LA COUSSEDIERE



Échelle 1 : 337

0 ——— 5 m